



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

Date de publication en ligne : 26 janvier 2023

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 22 00195** du **20 JAN. 2023**

Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
ECO HABITAT ENERGIE

Domicilié (e) 9 Avenue de l'Alma
94210 Saint-Maur-des-Fossés

En vue de la réalisation : Installation de 12 panneaux photovoltaïques noires mates en
surimposition à la toiture SUD EST

Sur un terrain sis 1 Allée de Crosne
Cadastré AP503

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

20 JAN. 2023
Le Maire

Philippe GAUDIN
Maire délégué
Urbanisme
CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 22 00195** du **20 JAN. 2023** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,